

DES CHÈQUES SPORT ET CULTURE PLUS ÉLEVÉS ET PLUS SOCIAUX POUR LES JEUNES

10/2024

Envie d'aller à un spectacle de la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale ? Envie d'aller nager à la piscine Louis Namèche ? Envie de faire un stage à la bibliothèque communale ? Envie de vous inscrire à une activité de la ludothèque Speculoos ? La commune de Molenbeek vous y encourage et peut vous aider !



Cette initiative consiste en une **aide financière de 50 euros**, sous la forme de « Chèques Sport & Culture », qui s'adresse aux **enfants molenbeekois âgés de 3 à 18 ans**.

OÙ ET COMMENT FAIRE LA DEMANDE DES CHÈQUES SPORT & CULTURE 2024 ?

Les documents requis sont disponibles sur le site communal : www.molenbeek.be.

Le formulaire de demande et les documents requis sont à remettre lors du rendez-vous que vous aurez fixé auprès de notre service

uniquement par téléphone **02/412.07.76** et **02/412.07.71** les lundis, mardis, mercredis et jeudis après-midis de 14h à 16h

du 07 octobre au 18 octobre 2024

Les dossiers de demandes et de rendez-vous ne peuvent pas être envoyés par mail.

INFOS :

SERVICE DES SPORTS

Téléphone : 02/412.07.76 - 02/412.07.71

MAISON DES CULTURES ET DE LA COHÉSION SOCIALE

Téléphone : 02/415.86.03 | E-mail : contact@lamaison1080hethuis.be



ilikemolenbeek | www.molenbeek.be | #molenbeek

À l'initiative du Collège des Bourgmestre et Echevins de Molenbeek-Saint-Jean

Ed. resp. : le Collège des Bourgmestre et Echevins - rue du Comte de Flandre, 20 - 1080 Bruxelles / ne pas jeter sur la voie publique